

The Canadian
Journal of Linguistics
Revue canadienne
de Linguistique

Spring/Printemps 1982—27:1

RAYMOND MOUGEON, EDOUARD BENIAK ET MONIQUE BÉLANGER,
Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs
dans le français parlé à Welland (Ontario) 1
GARY D. PRIDEAUX, The Processing of Japanese
Relative Clauses 23

Remarks/Remarques

PAUL BÉRON, La Surcomposition dans le verbe français 31
WILLIAM COWAN, A Note on Phonological Change in Ojibwa 41
W. H. HIRTLE, The Singular Plurality of
Verb Discord in English 47
RAJENDRA SINGH AND ROSE MAX KULLY, Nativization
and German-ieren 55

Review article/Compte-rendu critique

Stephen A. Wurm, *New Guinea and Neighbouring Areas:
A Sociolinguistic Laboratory* (JOHN HAIMAN) 59

Reviews/Comptes-rendus

Uriel Weinreich, *On Semantics*, (ROBERT I. BINNICK) 64
Clarence L. Barnhart et al., *The Second Barnhart Dictionary of
New English* (J. K. CHAMBERS) 65
Paul Friedrich, *Language, Context, and the Imagination*
(JOHN J. CHEW) 67
(Continued/voir au verso)

*Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland (Ontario)**

RAYMOND MOUGEON, EDOUARD BENIAK ET MONIQUE BÉLANGER
*Centre de recherches en éducation franco-ontarienne
Ontario Institute for Studies in Education*

1. Introduction

Les études plus ou moins récentes consacrées expressément ou en partie au système des pronoms déterminatifs en français parlé européen ou canadien ont mis à jour l'étonnante diversité des formes qui peuvent coexister au sein de ce système.¹ Si ces travaux contiennent parfois en plus d'un simple inventaire des formes relevées, des explications sur les origines possibles de ces formes, ils laissent cependant de côté plusieurs questions qui intéressent de près la sociolinguistique contemporaine. C'est ainsi par exemple que très peu de renseignements sont fournis relativement à l'effet des caractéristiques sociales des locuteurs (âge, sexe, appartenance socio-professionnelle, etc.) sur leur fréquence d'emploi des différentes formes déterminatives. Or de tels renseignements pourraient permettre de dégager les tendances évolutives du système pronominal déterminatif dans les différents dialectes du français. Par le biais de cette étude nous voudrions la combler en partie cette lacune en examinant non seulement la morphologie mais aussi l'évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé de Welland (Ontario). Le français parlé à Welland se prête à une telle étude dans la mesure où il possède lui aussi un système pronominal déterminatif dans lequel les formes standard côtoient de nombreuses formes non standard.

2. Les francophones de Welland

La population francophone adulte de Welland provient principalement de deux vagues d'émigration de Québécois, la pre-

mière durant les années 20 et la seconde pendant et peu après la deuxième guerre mondiale. La plupart des jeunes francophones résidant à Welland sont nés dans cette ville ou ailleurs en Ontario. Les francophones de Welland ne représentent qu'entre 16 et 17% de la population locale. Le reste de la population est constitué surtout d'individus de langue anglaise.

D'après les données du recensement national de 1971, plus de 85% des francophones de Welland sont bilingues, conséquence de leur position minoritaire sur le plan local. Pour ce qui est des francophones d'âge scolaire (6 à 19 ans), ce bilinguisme est caractérisé par une dominance de l'anglais sur le français. Plus précisément, pour ces jeunes l'anglais est devenu la principale ou l'unique langue utilisée dans les situations de communication qui échappent au contrôle des parents ou de l'école, et ce en dépit du fait que la plupart de ces jeunes sont scolarisés en français. En ce qui concerne les jeunes adultes (20 à 34 ans), il s'agit d'un bilinguisme beaucoup plus équilibré qui se traduit par un emploi plus ou moins égal du français et de l'anglais dans plusieurs situations de communication. Pour ce qui est des adultes d'âge moyen (35 à 54 ans) et des adultes plus vieux (55 ans et plus), c'est le français qui est la langue de communication dominante voire quasi exclusive pour certains adultes d'un âge avancé.

On voit donc que la communauté francophone de Welland est l'objet d'une assimilation linguistique à la majorité anglophone (cf. Mougeon et Hébrard 1975 pour une enquête sociolinguistique détaillée). Nous allons voir qu'il se dessine des changements dans le système des pronoms déterminatifs et que ces changements semblent être liés précisément à la montée de l'assimilation linguistique parmi les nouvelles générations francophones de Welland.³

3. Méthode

Notre corpus provient d'une série d'entrevues semi-dirigées effectuées auprès d'un échantillon de locuteurs composé de 110 jeunes (tous inscrits dans les écoles de langue française à Welland) et de 60 adultes (tous résidant à Welland). Notre échantillon a été sélectionné en fonction du sexe, de l'âge et de l'appartenance socio-professionnelle des locuteurs. Nous avons retenu les tranches d'âge déjà mentionnées : 6 à 19 ans, 20 à 34 ans, 35 à 54 ans et plus de 54 ans, et avons distingué trois catégories d'appartenance socio-professionnelle: (i) la moyenne bourgeoise composée d'individus exerçant un métier professionnel ou semi-professionnel (avocats, médecins, enseignants, etc.); (ii) la petite bourgeoisie incluant les propriétaires de petits magasins, les

TABLEAU 1 PRONOMS DÉTERMINATIFS EMPLOYÉS PAR LES FRANCOPHONES DE WELLAND

VARIABLES	VARIANTES	N	%
MASC. SING.	celui	34	57%
	le celui	1	2%
	le celle	13	21%
	celui-là	6	10%
FEM. SING.	celui-ci	3	5%
	celle	3	5%
	celle la celle	20	59%
FEM. PLUR.	celle la celle	10	29%
	celle-là	4	12%
MASC. PLUR.	ceux	123	74%
	les ceux	14	8%
	les celles	13	8%
	ceux-là	11	7%
	ceusses	5	3%
FEM. PLUR.	celles	8	62%
	les celles	4	31%
	celles-là	1	7%

artisans à leur compte, les employés de bureau ou petits fonctionnaires; et (iii) la classe ouvrière incluant les ouvriers spécialisés ou non.⁴ Les entrevues ont été réalisées lors de deux enquêtes séparées, l'une en 1974 (cf. Mougeon et Hébrard 1975), l'autre en 1978-79 (cf. Mougeon et al. 1980).

4. Les pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland

4.1 Présentation des variantes.

Nous allons tout d'abord présenter les formes pronominales déterminatives mises à jour par le dépouillement de notre corpus, avec leur fréquence d'occurrence. Le tableau 1 ne présente que des formes masculines et féminines du pronom déterminatif car nous n'avons trouvé aucune forme non standard du déterminatif neutre *ce* dans notre corpus.

On est frappé par la diversité des formes pronominales déterminatives. Pour chaque variable nous avons trouvé la variante qui correspond à l'usage standard (*celui*, *celle*, *ceux*, *celles*) et plusieurs qui en diffèrent, parmi lesquelles on peut distinguer au total cinq catégories: (i) les formes démonstratives *celui-ci/la*, *celle-là*, *ceux-là* et *celles-là*; (ii) les formes nominalisées *le celui*, *la celle*, *les ceux* et *les celles*; (iii) la forme féminisée *celle* (= *celui*); (iv) les formes à la fois nominalisées et féminisées *le celle* (= *celui*) et *les celles* (= *ceux*); et (v) la forme *ceusses* (variante phonétique de *ceux*).

TABLEAU 2 LES FORMES DÉMONSTRATIVES LOINTAINES
DU MASCULIN ET DU FÉMININ EN ANCIEN FRANÇAIS
(D'APRÈS BRUNOT ET BRUNEAU 1969:202)

NOMBRE	CAS	MASCULIN	FÉMININ
Singulier	sujet	cil	cele
	objet	celui, celi, cel	celle, celi
Pluriel	sujet	cil	celes
	objet	cels, ceus	celes

4.2 Discussion des variantes standard. Commençons par fournir quelques exemples tirés de notre corpus pour illustrer l'emploi de chacune des variantes standard par nos locuteurs :

- (1) a. C'était *celui* que je trustais le plus dans' gang.
 b. T'sais la belle Madeline, *celle* qu'est mariée au p'tit Doucette.
 c. Des modes qui ressemblent à *celles* d'aujourd'hui.
 d. *Ceux* qui parlent bien pis *ceux* qui s'expriment bien.

Du point de vue historique les pronoms déterminatifs masculins et féminins du français standard sont issus du système des formes démonstratives lointaines de l'ancien français (cf. tableau 2). Or le tableau montre que la langue à cette époque présentait, en plus des formes qui allaient devenir standard (*celui, ceus, cele, celles*), une variété d'autres formes, notamment au masculin singulier et pluriel, dont il convient par conséquent de considérer le sort. C'est la ruine de la déclinaison qui a entraîné la disparition de *cil*, le cas sujet ayant succombé, comme il est bien connu, au cas régime, en l'occurrence *celui* (dont *celi* n'était qu'une variante) se vocalise en *u* selon Nyrop 1899: 201). Quant aux formes *cel* et *ceus* (dont *celis* était l'ancienne prononciation avant que le /ne/ se vocalise en *u* selon Nyrop 1899: 201). Quant aux formes *cel* et *ceus* (féminin), selon Dees (1971: 153) la première était presque toujours adjectif démonstratif lointain pluriel, que pronom^e et la deuxième était déjà devenue très rare dans la langue parlée de l'Île de France et des alentours.

Si nous nous reportons au tableau 1, on constate que ce sont les variantes standard qui de loin ont la plus grande fréquence, celle-ci étant partout supérieure à 50%. Connaissant le sort auquel sont généralement voués les traits non standard d'une langue qui, comme le français de Wieland, sort de l'isolement grâce à l'implantation d'un système d'éducation en langue française, au développement des médias de langue française, etc. (cf. Mougeon et Hébrard 1975), on serait porté à croire que les variantes déterminatives standard sont en train de gagner du

terrain au détriment des variantes non standard. Or nous allons voir plus loin en examinant la distribution des formes standard et non standard parmi les différents groupes d'âge que l'on peut déceler une tendance inverse au niveau des jeunes de 6 à 19 ans !

4.3 Discussion des variantes non standard

4.3.1 La variante phonétique *ceusses*. En voici deux exemples tirés de notre corpus :

- (2) a. Et pis *ceusses* qui parlent pus français, ben là ...
 b. *Ceusses* qui ont une grosse famille.

La variante phonétique *ceusses* a été attestée par plusieurs chercheurs. Il semblerait qu'elle existe au moins sous deux formes, soit avec la fricative dentale finale sourde, i.e. /sps/, ou avec la fricative dentale finale voisée, i.e. /sps/, quoique dans notre corpus nous n'ayons trouvé que des occurrences de la forme /sps/.

En ce qui concerne le français du Canada, il est fait mention de *ceusses* dans le *Glossaire du Parler Français au Canada* (GPFPC 1968), ouvrage collectif consacré au français québécois parlé du tournant du siècle. On atteste aussi l'emploi de *ceusses* dans au moins deux études consacrées au français québécois parlé contemporain. Il s'agit de l'étude de Seutin (1975) qui porte sur le français parlé de l'Île-aux-Coudres et de celle de Fournier (1981) qui porte sur le français parlé de Montréal. Toutefois, *ceusses* n'est pas propre au franco-canadien puisque Bauche (1928), Frei (1929) et Guiraud (1973) l'ont également noté dans le français populaire d'Europe et que le GPFPC signale sa présence dans plusieurs parlers dialectaux français: Anjevin, Picard, etc. On remarquera enfin que l'une des deux formes que revêtait le démonstratif lointain masculin pluriel en ancien français est *ceus* (cf. tableau 2), dont la graphie témoigne ici l'existence d'une consonne fricative finale étymologique (*ceus* < *cels* < latin *ecce illos*). D'ailleurs, au moins jusqu'au tournant du siècle, on trouvait une autre trace de la conservation d'un *s* final dans le système des pronoms déterminatifs en français canadien. En effet, le GPFPC mentionne l'existence de la forme *cellesse(s)* au masculin pluriel et au féminin singulier et pluriel. On voit qu'elle est apparentée au démonstratif lointain féminin pluriel de l'ancien français: *celes* (cf. tableau 2).

L'étude de Y.-Ch. Morin (à paraître) sur le sort des *s* finals de l'ancien français nous apprend que dès la fin du 16^e siècle ils ne se prononçaient plus devant les mots commençant par une consonne. Or c'est précisément devant de tels mots (les relatifs *qui* et *que* ainsi que la préposition *de*) que les pronoms déterminatifs

se sont toujours employés. La survivance de *ceusses* est donc d'autant plus surprenante. Cependant si, selon Y.-Ch. Morin (communication personnelle), on conçoit la chute des *s* finals non pas comme un processus phonétique mais plutôt comme une régularisation paradigmatique (solution qu'il envisage dans son étude à paraître), on peut s'attendre alors qu'il y ait des exceptions. Évidemment, on aimerait quand même connaître les causes de ces exceptions, que nous ignorons dans le cas de *ceusses* et de *cellesse(s)*.

En conclusion, la présence de la forme *ceusses* dans le français parlé de Welland est un archaïsme puisqu'il y a bien longtemps que les *s* finals ne se prononcent plus.

4.3.2 Les variantes nominalisées. En voici des exemples tirés de notre corpus :

- (3) a. J'ai juste connu *le celui* qu'est venu ici.
- b. *La celle* qui vient juste de passer.
- c. Il a attaqué *les ceux* qui faisaient des mauvais coups.
- d. C'est les émissions dramatiques, *les celles* avec les polices.

Toutes ces variantes ont ceci de commun qu'elles sont précédées d'un article défini comme l'est généralement le substantif en français, d'où l'étiquette "nominalisées" que nous leur avons attribuée.

En ce qui concerne le français de l'hexagone, Brunot et Bruneau (1969: 210) signalent que l'emploi de l'article devant le pronom déterminatif est une tournure qui est attestée dès le 16e siècle dans le parler "vulgaire" de Paris. Bauche (1928), Frei (1929) et Damourette et Pichon (1970) attestent l'existence des variantes nominalisées en français populaire contemporain. Le GPRC quant à lui signale leur présence dans plusieurs dialectes (Anjou, Maine, Normandie, etc.).

Pour ce qui est du français canadien, le GPRC atteste des variantes nominalisées dans le français parlé québécois du tournant du siècle et Seutin (1975) et Fournier (1981) signalent l'emploi de variantes nominalisées en français parlé québécois contemporain.

Parcèlement à *ceusses*, donc, les variantes nominalisées semblent avoir une origine reculée. Cependant, on peut leur trouver une motivation structurelle synchronique. Sous bien des aspects les pronoms déterminatifs (ainsi que la plupart des pronoms non personnels du français) sont assimilables à des substantifs, surtout dans la mesure où ils varient en genre et en nombre et ont pour fonction de renvoyer à un substantif. Puisqu'en français moderne

la plupart des substantifs sont précédés d'un article et que l'article fait partie intégrante de beaucoup des pronoms non personnels (les pronoms possessifs, certain pronoms indéfinis et interrogatifs, par exemple), on conçoit aisément que les pronoms déterminatifs puissent prendre l'article eux aussi. Il est intéressant de constater que la nominalisation de *celle* et *celles* a pour conséquence de marquer la distinction de nombre qui est obliquée par l'identité phonétique (/sel/) de ces deux formes.

Il n'est pas exclu que l'anglais joue un rôle secondaire de renforcement dans l'emploi des variantes nominalisées par les francophones bilingues de Welland puisqu'en anglais les pronoms déterminatifs sont formés de l'article défini suivi du pronom indéfini *one(s)*, exemple: *the one, the ones*. On ne pourrait aller jusqu'à dire que la présence de l'article en anglais est à l'origine des variantes nominalisées puisque ces formes ont été attestées en français européen et qu'elles ne semblent pas manquer de motivation intrasystémique, comme nous venons de voir. Il est probable que ce soit cette même motivation intrasystémique qui a été à l'origine de l'apparition de l'article devant les pronoms déterminatifs en français populaire.

En conclusion, malgré une origine d'au moins plusieurs siècles, les variantes nominalisées, contrairement à *ceusses*, s'intègrent dans la structure du français contemporain. Ce ne sont donc pas des archaïsmes dans le français parlé de Welland.

4.3.3 Les variantes féminisées. Dans cette section nous allons traiter à la fois de la variante féminisée sans article *celle* (= *celui*) et des variantes féminisées avec article *la celle* (= *celui*) et *les celles* (= *ceux*). Voici des exemples de ces variantes telles que nos locuteurs les ont employées :

- (4) a. Le mien, *celle* de 14 ans, j'ai encore contrôlé sur lui.
- b. Mon frère, *la celle* qui reste à Ottawa.
- c. *Les celles* (les enfants) qui ont les parents français s'es deux bords.

En ce qui concerne le français canadien du tournant du siècle, on peut signaler que le GPRC atteste des variantes féminisées et que Fournier (1981) en fait autant en français montréalais. Nous n'avons pas trouvé d'ouvrage attestant l'existence des variantes féminisées en français européen contemporain, mais nous verrons un peu plus bas qu'on peut supposer qu'elles y existent depuis longtemps. Si on consulte l'inventaire des formes démonstratives propres à l'ancien français (cf. tableau 2), on peut constater qu'une forme *cel* était employée au cas régime masculin singulier (quoique surtout en tant qu'adjectif comme nous l'avons signalé

rend incompatibles avec le contexte d'emploi des seconds. Or il ne nous paraît pas évident qu'en français canadien et européen parlé les pronoms démonstratifs soient toujours des éléments fortement déictiques. Ainsi s'il est possible de les utiliser de façon déictique pour désigner (au sens premier du terme) des choses ou des êtres vivants présents dans la situation de communication, exemple :

- (6) a. C'est *celui-là* que je veux. (Le chat qui est sur le fauteuil)
b. Essaie d'attraper *celle-là*. (La balle que je t'envoie)

il est également possible de les employer de façon anaphorique pour référer à des entités qui sont absentes de la situation de communication et/ou qu'on a pu déjà mentionner dans le texte :

- (7) a. *Ceux-là* ils n'avaient pas peur. (les guerriers dont on vient de parler)
b. Elles ne se plaignent jamais *celles-là*. (les filles de nos amis qui habitent à l'étranger)

Il est une autre propriété des démonstratifs en français canadien et européen moderne qui ne cadre pas avec l'affirmation des grammairiens au sujet de la force déictique des démonstratifs. Il s'agit de l'affaiblissement sémantique des particules déictiques *ci* et *là*. Cet affaiblissement résulte sans doute du fait que bien qu'elles aient été initialement séparées des pronoms *celui*, *celux*, *celle(s)* par une pause, les particules *ci* et *là* ont fini par s'agglutiner à ces pronoms en même temps que certains de ces pronoms subissaient une réduction phonétique plus ou moins importante, témoin la prononciation familière de *celui-là* /syla/ en français canadien. En français canadien parlé (Fournier 1981) et en français européen populaire (Guiraud 1973), on peut trouver des preuves de l'affaiblissement voire de l'oblitération de la valeur déictique des particules *ci* et *là* dans l'emploi de formes démonstratives surcomposées. Celles-ci consistent en l'addition de l'adverbe *ici*, *là* ou *là-bas* après pause, exemple :

- (8) a. Est-ce que tu veux *celui-là, là?* /syla... la/
b. *Celui-ci, ici* n'est pas propre. /syisi... isi/

ce qui a pour effet de renforcer ou de rétablir la déixis. Nous avons trouvé des exemples de ces formes dans notre propre corpus.

En résumé, en français parlé contemporain les pronoms démonstratifs sont loin d'être toujours des éléments déictiques forts puisque d'une part ils peuvent jouer le rôle de pronoms simplement anaphoriques et d'autre part il devient nécessaire

(pour certains locuteurs tout au moins) de renforcer ou rétablir leur valeur déictique. A notre avis ce sont ces deux faits qui ont rendu possible l'entrée des démonstratifs dans le domaine des déterminatifs. Cela étant, il nous reste à tenter d'expliquer pourquoi dans notre corpus ce sont les variantes démonstratives en *là* qui l'emportent largement sur celles en *ci* (cf. tableau 1). Il est possible d'attribuer ce phénomène au fait que les formes en *ci* ont mieux résisté à l'affaiblissement de la valeur déictique que les formes en *là*. En accord avec ce fait, on peut constater d'une part que les formes en *ci* sont exclues des contextes où les référents sont absents de la situation de communication (tels les contextes anaphoriques illustrés en 7a et b) et d'autre part que dans les contextes fortement déictiques tels (9a) et (9b) les formes en *là* font sérieusement concurrence aux formes en *ci* et non inversement :

- (9) a. Je veux pas *celui-là* mais *celui-là*.
b. J'je veux pas *celui-ci* mais *celui-ci*.

En anglais parlé familier on peut également observer une tendance au remplacement des déterminatifs par les démonstratifs (10a) et non inversement (10b) :

- (10) a. Give me *the ones/those* on the table.
b. Give me *those/*the ones*.

Mais étant donné qu'il ne manque pas de raisons intrasystémiques pour rendre compte des variantes démonstratives et que ces variantes ont été attestées en français québécois de même qu'en français européen depuis au moins le 16^e siècle, encore une fois on peut tout au plus faire l'hypothèse que l'anglais joue un rôle de renforcement dans l'emploi des variantes démonstratives dans le français parlé à Welland.

En conclusion, comme les variantes nominalisées et les variantes féminisées, les variantes démonstratives préservent une motivation intrasystémique synchronique malgré une origine lointaine.

5. Etude de l'influence du contexte linguistique

Comme on a pu s'en rendre compte à partir des exemples déjà fournis, les pronoms déterminatifs sont complétés le plus souvent soit par une proposition relative introduite par *qui* ou *que*, soit par un syntagme prépositionnel introduit par *de*. Nous avons cherché à déterminer si ces deux contextes complétifs ont une influence sur la fréquence d'occurrence des différentes variantes déterminatives.

TABLEAU 3 FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES DIFFÉRENTES VARIANTES DÉTERMINATIVES EN FONCTION DU CONTEXTE COMPLÉTIIF

VARIABLES	VARIANTES	DEVANT UN PRONOM RELATIF		DEVANT UNE PRÉPOSITION	
		N	%	N	%
MASC. SING.	celui	27	63%	7	47%
	le celui	1	2%	0	0%
	le celle	8	19%	4	26%
	celui-ci/la	7	16%	1	7%
	celle	0	0%	3	20%
FEM. SING.	celle	12	60%	8	67%
	la celle	7	35%	3	25%
	celle-la	1	5%	1	8%
MASC. PLUR.	ceux	109	77%	9	47%
	les ceux	9	6%	5	26%
	les celles	9	6%	4	21%
	ceux-là	10	7%	1	6%
	ceusses	5	4%	0	0%
FEM. PLUR.	celles	6	75%	1	—
	les celles	2	25%	2	—
	celles-la	0	0%	1	—

N.B. Nous nous sommes fixés un minimum de cinq occurrences d'une variable dans un contexte completif pour calculer des pourcentages pour les variantes.

Les données présentées dans le tableau 3 permettent de constater que pour chacune des quatre variables, l'ordre de fréquence des variantes standard, nominalisées (féminisées ou non) et démonstratives est essentiellement le même que le complément soit relatif ou prépositionnel. Plus précisément, les variantes standard sont toujours employées le plus souvent, les variantes précédées d'un article viennent en deuxième position et les variantes démonstratives sont employées le moins fréquemment. La seule relative exception à cette hiérarchie concerne la variable "pronom déterminatif masculin pluriel" pour laquelle nous avons deux variantes avec article. Si on regroupe les scores obtenus pour ces deux variantes, on constate que la hiérarchie notée plus haut se retrouve devant les pronoms relatifs mais que devant une préposition les variantes précédées d'un article sont employées aussi fréquemment que la variante standard. Toutefois, la variante démonstrative est à nouveau employée le moins fréquemment. Quant à la variante féminisée *celle* (= *celui*) et à la variante *ceusses*, on s'aperçoit que l'une n'est jamais apparue devant une relative et que l'autre n'est jamais apparue devant un syntagme prépositionnel. Cependant, à cause du nombre d'occurrences très faible de ces deux variantes, il serait imprudent

de vouloir conclure que le contexte completif bloque ou empêche d'une manière ou d'une autre leur utilisation. C'est une question qu'il conviendrait d'explorer sur la base de données plus substantielles.

6. Etude de l'influence des paramètres extralinguistiques

Il faut signaler tout de suite que la faible fréquence des pronoms déterminatifs nous a poussés à ne pas tenir compte du sexe des locuteurs et rend parfois spéculative même l'étude de l'influence des deux autres paramètres sociaux, à savoir l'âge et l'appartenance socio-professionnelle. Car cette faible fréquence fait que dans l'ensemble nous avons des nombres très réduits dans les différentes cellules du tableau 4 que nous présentons plus bas. Il conviendra donc de considérer nos résultats comme exploratoires.

6.1 Les variantes standard. Partout où une comparaison est possible entre les jeunes de 6 à 19 ans et des adultes de même appartenance socio-professionnelle, on se rend compte que la fréquence d'emploi de la variante standard est plus faible, parfois de beaucoup, chez les jeunes que chez les adultes. C'est le cas notamment de la fréquence d'emploi de *celui* par les jeunes de la classe ouvrière en comparaison des adultes de plus de 54 ans de la classe ouvrière. Par ailleurs, partout où, pour un même groupe d'âge, une comparaison est possible entre la moyenne bourgeoise d'une part et la petite bourgeoisie et la classe ouvrière d'autre part, on s'aperçoit que la fréquence d'emploi de la variante standard chez la moyenne bourgeoise est presque toujours supérieure (mais des fois égale) à ce qu'elle est chez la petite bourgeoisie et la classe ouvrière. C'est le cas notamment de la fréquence d'emploi de *ceux* chez les adultes de plus de 54 ans.

Le tableau 4, malgré la pauvreté des données, semble donc avoir quand même illustré deux tendances. La première est l'emploi plus fréquent des variantes standard par les locuteurs de la moyenne bourgeoise que par ceux de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière, tendance conforme aux résultats des études sociolinguistiques récentes de la variation en français canadien (cf. Thibault 1979). Dans le français de Welland, cette différence est sans doute liée en partie au fait que les locuteurs adultes de la classe ouvrière surtout, mais aussi ceux de la petite bourgeoisie, ont un niveau d'instruction nettement moins élevé que celui des locuteurs adultes de la moyenne bourgeoise (cf. Mougeon et Hébrard 1975). La deuxième tendance est la diminution de l'emploi des formes standard par les jeunes locuteurs, que

TABLEAU 4 FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES DIFFÉRENTES VARIANTES DÉTERMINATIVES EN FONCTION DE L'ÂGE ET DE L'APPARTENANCE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES LOCUTEURS

VARIABLES	VARIANTES	6-19 ans			20-34 ans			35-54 ans			55 ans et plus		
		MB	FB	CO	MB	FB	CO	MB	FB	CO	MB	FB	CO
MASC. SING.	ceui	—	1	3 (19%)	3	2	1	2	7 (100%)	2	7 (100%)	—	6 (75%)
	le ceui	—	—	— (0%)	—	—	—	—	— (0%)	1	— (0%)	—	— (0%)
	le celle	2	—	11 (69%)	—	—	—	—	— (0%)	—	— (0%)	—	— (0%)
	ceui-ci/la celle	2	1	1 (6%)	1	—	—	1	— (0%)	—	— (0%)	2	1 (12%)
FEM. SING.	celle	2 (40%)	—	2 (20%)	4	2	3	1	2	—	—	1	3
	la celle	2 (40%)	—	7 (70%)	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	celle-là	1 (20%)	—	1 (10%)	—	1	—	—	1	—	—	—	—
MASC. PLUR.	ceux	16 (83%)	1	21 (55%)	19 (100%)	12 (100%)	8 (100%)	12 (100%)	12 (71%)	6 (75%)	14 (100%)	1 (8%)	7 (58%)
	ceusses	— (0%)	—	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	3 (18%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	2 (17%)
	les ceux	— (0%)	—	9 (24%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	2 (11%)	— (0%)	— (0%)	2 (17%)	1 (8%)
	les celles	2 (17%)	—	7 (18%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	2 (25%)	— (0%)	— (0%)	2 (17%)
	ceux-là	— (0%)	1	1 (3%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	— (0%)	3 (75%)	— (0%)
FEM. PLUR.	celles	2	—	—	1	—	—	3	—	—	1	—	1
	les celles	—	1	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	celles-là	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—

N.B. Nous n'avons calculé des pourcentages que lorsqu'une variable a été utilisée au moins à cinq reprises par les locuteurs d'un groupe d'âge et d'une catégorie socio-professionnelle donnée.

nous reprendrons plus loin lorsque nous examinerons le phénomène inverse de l'augmentation de leur emploi des variantes non standard nominalisées.

6.2 La variante *ceusses*. Le tableau 4 révèle que la variante *ceusses* n'a été employée que par les locuteurs adultes de plus de 34 ans. Il révèle de plus que ce sont les locuteurs qui appartiennent à la classe ouvrière et à la petite bourgeoisie qui ont fait usage de cette variante. On pouvait s'attendre à un tel résultat étant donné la nature archaïque et non standard de la variante *ceusses*. En effet, il est en accord avec plusieurs constatations similaires sur la persistance de certaines variantes archaïques et non standard dans le parler des locuteurs francophones des couches populaires (cf. Bauche 1928, Frei 1929 et Guiraud 1973). L'absence de *ceusses* dans le parler des moins de 35 ans laisse présager que cette variante est en voie de disparition à Welland. Il se pourrait tout simplement que sa fréquence soit devenue trop basse pour assurer sa transmission aux nouvelles générations, son taux moyen d'emploi dans le parler des généra-tiens de plus de 34 ans n'étant que de 6%. Il se pourrait d'autre part que la montée de l'assimilation linguistique chez les jeunes adultes, mais surtout chez les jeunes, y soit également pour quelque chose. Elle a pour conséquence que la transmission du français aux jeunes est de moins en moins assurée par les parents et l'est de plus en plus par l'école. Etant donné que la variante *ceusses* est une variante non standard, il y a peu de chances pour qu'elle soit transmise aux jeunes par le biais de l'école. L'abandon progressif de l'emploi du français par les jeunes au foyer a donc pour conséquence de couper ceux-ci de la principale source d'exposition à cette variante. Enfin, le niveau d'instruction plus élevé des jeunes adultes par rapport à ceux de plus de 34 ans (Mougeon et Hébrard 1975) peut aussi avoir contribué à une déviation pour *ceusses*.

6.3 Les variantes nominalisées. Nous rappelons qu'il s'agit des variantes standard précédées de l'article : *le celui, la celle, les ceux et les celles*. Si on ne considère pour l'instant que les locuteurs adultes, le tableau 4 nous permet de constater que les variantes précédées d'un article n'ont pas été employées par les locuteurs de 30 à 34 ans et ne l'ont été que peu fréquemment par les locu-teurs plus âgés. D'autre part on peut constater que les variantes nominalisées ont été employées par les locuteurs adultes de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie mais pas par ceux de la moyenne bourgeoise. Or si l'on considère maintenant les moins de 30 ans, on voit qu'ils ont utilisé les variantes nominalisées

avec des taux de fréquence beaucoup plus élevés, y compris ceux parmi eux qui appartiennent à la moyenne bourgeoise.

L'emploi assez peu fréquent des variantes nominalisées par les adultes de plus de 34 ans et leur non-utilisation par les jeunes adultes n'est pas sans rappeler le cas de *ceux*. En d'autres termes, les variantes nominalisées semblaient elles aussi en voie de disparition. Leur résurgence dans le parler des jeunes locuteurs de toutes les classes sociales demande donc des explications.

Signalons tout d'abord qu'il y a tout lieu de croire que durant leur acquisition du français les enfants passent par une étape où ils créent des formes déterminatives nominalisées. En effet, le premier auteur a récemment observé des formes nominalisées (*les ceux* et *la celle*) dans le parler de sa fille (deux ans et demie) en dépit de l'absence de ces variantes dans le parler des parents.⁸ Nous pensons que les jeunes apprenants du français passent par cette étape pour les raisons structurales invoquées plus haut, en particulier celle de la similitude entre les pronoms déterminatifs et les substantifs.⁹ Dans une telle optique, la résurgence des variantes nominalisées dans le parler des jeunes locuteurs francophones de Welland pourrait s'interpréter principalement comme la persistance d'un stade d'apprentissage.¹⁰ Cette persistance serait liée elle aussi à la montée de l'assimilation linguistique chez les jeunes francophones de Welland. Comme nous l'avons signalé plus haut, cette assimilation a pour conséquence que le foyer joue un rôle de moins en moins important dans l'apprentissage du français, à tel point qu'un nombre croissant de jeunes arrivent à l'école de langue française avec une connaissance du français limitée ou minime (cf. Mougeon et al. 1980).

Que l'emploi des variantes nominalisées se retrouve dans le parler des jeunes quelle que soit leur appartenance socio-économique nous semble dû au fait que la montée de l'assimilation linguistique opère indépendamment de l'appartenance socio-économique des jeunes locuteurs en localité franco-ontarienne minoritaire (cf. Mougeon et al. 1980).

En conclusion, on retiendra qu'après avoir montré une tendance à la disparition dans le parler des adultes, les variantes nominalisées connaissent une résurgence dans le parler des jeunes locuteurs sans doute due à l'effet retardant qu'a l'assimilation linguistique sur leur acquisition du français.

6.4 Les variantes féminisées. Nous rappelons les trois variantes en question : *celle* (= *celui*), *le celle* (= *celui*) et *les celles* (= *ceux*). Les deux variables "pronom déterminatif masculin singulier et pluriel" ont été actualisées suffisamment de fois par

les locuteurs de la classe ouvrière pour nous permettre de suivre l'évolution des variantes féminisées dans leur parler.

Commençons par examiner la variante *celle* (= *celui*). On constate qu'elle ne donne pas de signe d'augmentation et que par surcroît sa fréquence d'emploi est très faible, ne dépassant pas les 13%. La variante *le celle* (= *celui*) présente une évolution tout autre. Totalement absente du parler des ouvriers de 55 ans et plus, elle est présente avec un taux de fréquence élevé dans le parler des jeunes locuteurs (69%). On note même sa présence (2 cas) dans le parler des jeunes appartenant à la moyenne bourgeoise. Quant à *les celles* (= *ceux*), les données pour cette dernière variante étant un peu plus abondantes, on peut en examiner l'évolution non seulement dans le parler de la classe ouvrière mais également dans celui de la moyenne bourgeoise. On peut voir que *les celles* n'a jamais été employé par les adultes de la moyenne bourgeoise mais qu'il l'a été par les jeunes (17%). Pour ce qui est de la classe ouvrière, on peut remarquer que *les celles* a été utilisé par les adultes de 35 ans et plus, que cette variante est absente du parler des jeunes adultes de 20 à 34 ans mais qu'elle refait surface dans le parler des jeunes.

Pour résumer la situation, alors que la variante féminisée sans article *celle* (= *celui*) reste très marginale, les variantes avec article augmentent ou font surface dans le parler des locuteurs de moins de 20 ans y compris ceux de la moyenne bourgeoise. En d'autres termes, les variantes féminisées avec article semblent se comporter de la même façon que les autres variantes nominalisées dont nous avons discuté précédemment. Nous pensons que les explications que nous avons fournies plus haut au sujet de la résurgence des variantes nominalisées sont probablement également valables pour les variantes féminisées avec article. Ainsi on peut supposer que les apprenants du français passent par une étape où ils emploient spontanément ces dernières variantes (pour les raisons structurales invoquées plus haut) et que l'augmentation de la fréquence de ces variantes dans le parler des jeunes locuteurs résulte du ralentissement de leur acquisition du français, phénomène qui est lui-même lié à la montée de l'assimilation linguistique chez les jeunes. Malheureusement, la littérature sur l'acquisition du français langue maternelle que nous avons consultée ne fournit aucun élément d'information soutenant ou infirmant l'origine enfantine des variantes féminisées nominalisées.¹¹

Enfinement, le fait que les variantes féminisées sans article ne développent pas dans le parler des jeunes locuteurs semblerait

confirmer l'hypothèse selon laquelle la féminisation est un processus qui est solidaire de la nominalisation.

6.5 Les variantes démonstratives. Il est difficile de déceler des tendances précises en ce qui concerne cette dernière catégorie de variantes non standard, si ce n'est qu'elles sont très peu fréquentes¹² et ne donnent pas de signes d'augmentation dans le parler des locuteurs de moins de 20 ans. En elles-mêmes ces deux observations, à supposer qu'elles soient confirmées par des données plus amples, sont significatives. En effet, elles laissent supposer que les variantes démonstratives, en dépit de leur motivation intrasystémique, ne sont pas un trait du langage enfantin. À l'appui de cette supposition, on peut mentionner que l'acquisition des pronoms démonstratifs par la fille du premier auteur a commencé avant celui des déterminatifs sans que pour autant son parler ne contienne jusqu'à présent d'exemples de remplacement de ces derniers par des variantes démonstratives. Il faut donc croire que les facteurs structureaux qui poussent à la création des variantes nominalisées (féminisées ou non) ont, pour des raisons qui restent à déterminer, plus de poids que ceux qui poussent à l'intrusion des pronoms démonstratifs dans le domaine d'emploi des déterminatifs.

Cependant, dans la mesure où l'on peut supposer que l'affaiblissement de la valeur déictique des pronoms démonstratifs va suivre son cours, il n'est pas exclu qu'à plus ou moins longue échéance on assiste à une augmentation des variantes démonstratives aux dépens des autres variantes.¹³

7. Conclusion

Sans aucun doute un des faits les plus marquants qui ressort de notre étude est l'extrême hétérogénéité du système pronominal déterminatif du français parlé de Welland. On pourrait dire en fait qu'il ne se compose de pas moins de cinq sous-systèmes différents: (i) les formes standard *celui, celle, ceux* et *celles*, (ii) les formes démonstratives *celui-ci/la, celle-ci/la, ceux-ci/la, celles-ci/la*, (iii) les formes nominalisées *le celui, la celle, les ceux, les celles*, (iv) les formes féminisées *celle (= celui), celle, *celles (= ceux)*, et (v) les formes à la fois nominalisées et féminisées *le celle, la celle, les celles (= ceux), les celles*.

Seule la forme phonétique archaïque *ceusses* ne semble s'inscrire dans aucun sous-système indépendant. Ce haut niveau de diversité morphologique est comparable à ce qu'a trouvé Fournier (1981) dans son étude sur les déterminatifs en français montréalais. Notre étude confirme donc une fois de plus les liens de parenté étroits qui existent entre le français parlé ontarien et le français

parlé québécois. Ces liens de parenté étroits sont la conséquence du fait que la communauté francophone de Welland et d'une façon générale de l'Ontario provient en grande partie de l'émigration de Québécois et qu'à Welland cette émigration est assez récente puisque la dernière vague d'émigration de Québécois remonte à la deuxième guerre mondiale.

Que cet état d'hétérogénéité datant au moins du 16^e siècle ait survécu jusqu'à aujourd'hui dans le français parlé de Welland nous semble s'expliquer d'une part par le fait que chacun des sous-systèmes non standard a eu et conserve encore une motivation intrasystémique et d'autre part par le fait que le français de Welland et d'une façon moindre le français québécois dont il est principalement issu ont été jusqu'à récemment plutôt à l'abri d'influences standardisatrices. Mais puisqu'il en est autrement maintenant, on aurait pu s'attendre à trouver une tendance grandissante à la standardisation dans le système des pronoms déterminatifs du français parlé de Welland. Or si tel est le cas chez les adultes, c'est la tendance inverse qu'on observe chez les jeunes. C'est là un deuxième fait marquant à ressortir de notre étude, que nous avons mis sur le compte de l'assimilation linguistique des jeunes à la majorité anglophone. L'étude de Kousner (1981) n'étant pas une étude sociolinguistique quantitative, la comparaison du français québécois au français ontarien n'est malheureusement superficielle. En particulier, on aimerait savoir si les variantes déterminatives que le français québécois partage avec le français ontarien connaissent une évolution parallèle ou différente de celle que nous avons décelée en français wellandais. Si nos explications sur la contribution de l'assimilation linguistique à l'augmentation des variantes nominalisées dans le parler des jeunes générations franco-ontariennes de Welland sont valables, on devrait s'attendre à ne pas constater une telle augmentation dans le parler des jeunes Québécois. Si tel était le cas, on aurait une belle illustration du rôle que l'assimilation linguistique peut jouer dans la différenciation du français ontarien par rapport au français québécois.¹⁴

NOTES

¹ Une version préliminaire de cette étude a fait l'objet d'une communication à la réunion annuelle de l'Association canadienne de linguistique tenue en 1979 à l'Université de Saskatoon (Saskatchewan). Nous tenons à remercier Norman Frenette et Daniel Valois pour les observations qu'ils nous ont livrées et dont nous avons essayé de tenir compte dans la mesure du possible.

² Par pronoms déterminatifs nous entendons ici d'une part ce qu'on appelle traditionnellement les pronoms démonstratifs simples du français standard

- (*celui, celle, ceux, celles, ce*) et d'autre part leurs variantes non standard, quelles qu'elles soient. Le terme déterminatif est malencontreux car ces pronoms sont déterminés plutôt que déterminants. Nous l'avons néanmoins adopté étant donné sa longue tradition en grammairaire française.
- Du point de vue du recensement, le bilinguisme se définit comme la capacité de tenir une conversation dans les deux langues officielles du pays.
 - Il apparaîtra clairement dans l'étude que nous ne voulons pas dire par là que les changements qui se dessinent sont dus à l'influence (interférence) de l'anglais.
 - À l'instar de Sankoff et Laberge (1978), nous avons considéré la possibilité d'examiner le rôle du paramètre "position des locuteurs sur le marché linguistique" plutôt que celui de l'appartenance socio-professionnelle des locuteurs. À l'heure actuelle nous sommes obligés de rejeter cette alternative car l'application de la notion de marché linguistique à des locuteurs francophones minoritaires nous pose des problèmes, dont le principal est lié au fait que le français n'est que rarement leur unique langue de travail. Nous espérons néanmoins qu'il nous sera possible d'adapter cette notion pour la rendre opérationnalisable en communautar francophone minoritaire.
 - D'une façon générale les formes qui apparaissent dans le tableau 2 pouvaient également remplir le rôle d'adjectifs démonstratifs lointains en ancien français. On pourra consulter Dees (1971) pour une étude historique sur la spécialisation des formes démonstratives lointaines dans la fonction de pronoms et des formes démonstratives proches dans la fonction d'adjectifs.
 - Il est vrai que la nominalisation ne permet pas de rétablir entièrement ces distinctions puisqu'au pluriel nous avons *les celles* (= *ceux* ou *celles*). Cette neutralisation du genre n'est peut-être pas étrangère au fait que *les celles* (= *ceux*) est proportionnellement moins fréquent que sa contrepartie du singulier *le celle* (= *celui*), qui elle ne neutralise pas le genre (cf. tableau 1).
 - Nous venons de trouver une confirmation de notre supposition dans la *Grammaire Larousse du XXe siècle* de Giffre et al. (1936: 188).
 - Mentionnons aussi que Seutin (1975: 202) cite les variantes nominalisées comme étant une caractéristique du langage enfantin, sans toutefois fournir de références à l'appui.
 - Signalons que parallèlement à l'emploi de l'article défini devant les déterminatifs, le premier auteur a également remarqué chez sa fille des cas d'emploi de cet article devant les pronoms et certains noms à référent unique, exemple: *la Guillaum, le papa, etc.* Selon Guiraud (1973) cet emploi de l'article existe dans certaines variétés de français dialectal européen. Quoiqu'il en soit, ces créations laissent supposer que l'enfant francophone passe par une étape où devenu "conscient" du fait que l'article francophone passe entre autres à signaler les groupes nominaux, il tend à généraliser son emploi devant les noms qui font exception, c'est-à-dire qui ne prennent pas l'article. Dans cette optique l'emploi de l'article devant les pronoms déterminatifs, éléments proches des noms, serait une manifestation particulière d'une tendance plus générale.
 - Cette interprétation n'excluerait pas la possibilité que dans le cas de quelques jeunes locuteurs dont les parents continuent à employer les variantes nominalisées (surtout des parents de la classe ouvrière), ces variantes tirent aussi leur origine du modèle linguistique des parents. Dans ce cas, on devrait s'attendre à ce que la tendance à la persistance des variantes nominalisées soit renforcée dans le parler de ces jeunes locuteurs (cf. le tableau 4 pour une indication de la plausibilité de cette attente).
 - Quant à l'observation du parler de la fille du premier auteur, elle n'a pas révélé jusqu'à présent l'emploi de variantes féminines (nominalisées ou non). Il se peut qu'un tel emploi corresponde à une étape plus avancée de l'apprentissage des pronoms déterminatifs.
 - À une exception près, soit *ceux-là* dans le parler des locuteurs adultes

- Âgés de plus de 54 ans et appartenant à la petite bourgeoisie. Cette exception est due au fait qu'un même locuteur a utilisé *ceux-là* à sept reprises!
- Si une telle augmentation devait se produire, il serait intéressant alors de voir si les variantes démonstratives seraient soumises à l'action des processus de nominalisation et de féminisation.
- Les asérisques signifient que les formes en question sont possibles mais non attestées dans notre corpus.
- Pour une illustration du phénomène connexe de l'assimilation linguistique comme agent d'une tendance à la diversification géographique en français ontarien, cf. Mougéon, Beniak et Côté (1981).

REFERENCES

- Bécheu, Henri (1928)
Le langage populaire. Paris: Payot.
- Bronck, Ferdinand et Charles Bruneau (1969)
Précis de grammaire historique de la langue française. Paris: Masson.
- Du moult à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 1911-1940.
 Paris: D. Arrey.
- Dees, A. (1971)
Etude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français. Groningen: Wolters-Noordhoff.
- Guarntier, Robert (1981)
 Les démonstratifs... et ça continue." *Recherches linguistiques à Montréal* 17.
- Paul, Henry (1929)
La grammaire des fautes. Paris: Geuthner.
- Giffre, J. et al. (1936)
Grammaire Larousse du XXe siècle. 16e édition. Paris: Librairie Larousse.
- Guiraud, Georges (1951)
Grammaire de la langue française du XVIIe siècle. Lyon: IAC.
- Guiraud, Pierre (1973)
Le français populaire. Paris: PUF.
- Harris, A. (1969)
Le français du XVIIe siècle. Paris: Delagrave.
- La Rollette, James E. (1969)
Etude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français. Québec: PUL.
- La variété du parler français au Canada (1968)
Essai de parler français au Canada. Québec: PUL.
- Le Bidon, Georges et Robert Le Bidon (1968)
Études de français moderne. Volume 2. Paris: Picard.
- Larrey, Emile (1968).
Dictionnaire de la langue française. Paris: Hachette.
- Martin, Yves-Charles (à paraître)
 On sont passés les 5 finals de l'ancien français? dans *Variation Omnibus*, éd. David Sankoff et Henrietta Cedergren. Edmonton: Linguistic Research Inc.
- Mougéon, Raymond et Pierre Hébrard (1975)
 Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario." *Working Papers on Bilingualism* 6.
- Mougéon, Raymond, Edouard Beniak et Norman Côté (1981)
 Variation géographique en français ontarien: rôle du maintien de la langue maternelle." *Journal of the Atlantic Provinces Linguistic Association* 3.
- Mougéon, Raymond, Cora Brent-Palmer, Monique Bélangier et Wladyslaw Cichocki (1980)

- Le français parlé en situation minoritaire. Volume I: Emploi et maîtrise du français parlé par les élèves des écoles de langue française dans les communautés franco-ontariennes minoritaires.* Toronto: Ministère de l'éducation de l'Ontario.
- Nyrop, Kr. (1899)
Grammaire historique de la langue française. Tome I. Copenhagen: Det Nordiske Forlag.
- Sankoff, David et Suzanne Laberge (1978)
"The linguistic market and the statistical explanation of variability," dans *Linguistic Variation. Models and Methods*, éd. David Sankoff. New York: Academic Press.
- Seutin, Emile (1975)
Description grammaticale du parler de Pile-aux-Coudres. Montréal: PUM.
- Thibault, Pierrette, éd. (1979)
Le français parlé. Etudes sociolinguistiques. Edmonton: Linguistic Research, Inc.